

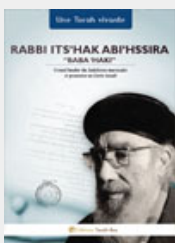


Traité Pessa'him

Michna 9 - Chapitre 5

[ט] כיצד תולין ומפשיטין: אונקליות של ברזל היו קבועים בכתלים ובעמודים, שבהן תולין ומפשיטין. וכל מי שאין לו מקום לתלות--מקלות דקים חלקים היו שם, מניח על כתפו ועל כתף חברו, ותולה ומפשיט. רבי אליעזר אומר, ארבעה עשר שחל להיות בשבת, מניח ידו על כתף חברו, ויד חברו על כתפו, ותולה ומפשיט.

Comment suspendait-on [la bête] et comment [en] faisait-on le dépouillement ? Des crochets en fer étaient fixés sur les murs et sur les colonnes, sur lesquels on suspendait [les bêtes] pour [les] dépouiller. Celui qui ne trouvait plus de place pour suspendre [une bête] et [en] faire le dépouillement avait de minces bâtons lisses à sa disposition. Il [les] plaçait sur son épaule et sur celle de son voisin, et y suspendait [l'offrande] pour la dépouiller. Rabbi Eliézer dit : lorsque le 14 du mois tombait un Shabbat, il mettait la main sur l'épaule de son voisin et [son voisin] mettait sa main sur son épaule et on suspendait [la bête] pour en faire le dépouillement.



Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions